

Département du Puy-de-Dôme

063-216304337-20220805-20_2022-DE

Reçu le 17/08/2022

Publié le 17/08/2022

COMMUNE de TORTEBESSE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 7

En exercice : 7

Qui ont pris part à la délibération : 7

Dont pouvoirs : 0

L'an deux mil vingt-deux, le 05 août, le Conseil Municipal de la commune de **TORTEBESSE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Fabrice BORDERIE, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, Marie-Pierre LAFONT, Danielle ROUX

Étaient absents excusés :

Étaient absents non excusés : -

Secrétaire : Mme Marie-Pierre LAFONT

DELIBERATION 20//2022

Annulation titres

Madame le Maire propose d'annuler des titres pour un montant respectif de 0,06 centimes d'euros sur le budget 46 600 assainissement Tortebeffe et 0,15 centimes d'euros sur le budget 47000 eau Tortebeffe.

L'ensemble du conseil municipal accepte la proposition d'annulation des titres de Madame le Maire.

Y.BONY

